





La DRAAF de Normandie a fêté ses 2 ans le 1^{er} janvier 2018



(de gauche à droite) Ludovic Genet, Directeur régional adjoint, Caroline Guillaume, Directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, Paul Mennecier. Directeur régional adjoint.

Sous l'autorité de Fabienne Buccio, préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime et en collaboration avec les préfets du Calvados, de l'Eure, de la Manche et de l'Orne, la DRAAF porte les politiques du Ministère de l'Alimentation et de l'Agriculture (MAA).

L'année 2017 a été marquée par :

- l'organisation des États Généraux de l'Alimentation Normands sur le thème "La création et la répartition de la valeur dans la filière laitière" ouverts par le ministre de l'agriculture, Stéphane Travert. Cette journée, qui a réuni 250 participants, a mis en avant la puissance de l'intelligence collective au service des agricultures en produisant 22 propositions transmises dès le lendemain au MAA
- la mise en paiement des aides agricoles, fruit du travail sans relâche de l'ensemble des services de l'État [DDT(M), ASP, DRAAF] en collaboration étroite avec les services de la Région Normandie, autorité de gestion du FEADER

La direction de la DRAAF a été renouvelée au 2/3 avec le départ de Laurent Mary. directeur adjoint et l'arrivée de Ludovic Genet puis le départ de Jean Cézard, DRAAF et l'arrivée de Caroline Guillaume.

Les faits marquants de 2017 s'articulent autour de 5 grandes actions :

- contribuer aux EGA
- promouvoir la triple performance et l'innovation
- conforter la sécurité sanitaire et alimentaire
- innover en matière pédagogique
- améliorer l'efficience de l'action du ministère

Les agents de la DRAAF, soucieux de la qualité du service public, ont mis leur énergie au service des usagers, partenaires et collègues des services de l'État pour répondre au mieux à toutes leurs attentes dans les délais. Ainsi, pour améliorer leur efficacité, les agents ont fait preuve au quotidien de leur capacité d'adaptation et de leur mobilisation sur l'ensemble du territoire de la Normandie. Collectivement, la DRAAF a porté en 2017 les politiques de notre ministère au bénéfice de tous et fera de même en 2018.







Site de

Rouen





LES CRÉDITS DU MAA **EN NORMANDIE**

La DRAAF gère des crédits issus du Ministère de l'Agriculture pour le soutien à l'économie agricole :

- 11,3 M€ de crédits du MAA pour l'accompagnement des agriculteurs et des exploitations
- 6 M€ payés au titre de la conversion et du maintien à l'agriculture biologique
- 139 M€ d'encours pour l'aval de FranceAgriMer
- 10,5 M€ versés aux filières agricoles par l'établissement FranceAgriMer
- 2,3 M€ de fonds CASDAR pour soutenir le développement agricole

ET VALORISATION DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT

11 000 questionnaires collectés pour 6 enquêtes

184 pages diffusées à travers 16 publications

120 demandes de données

110 cartes produites

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE **AU CŒUR DES TERRITOIRES**

10 000 élèves en formation

56 établissements

1 école d'ingénieur (UNILASALLE)

2 600 apprentis

18 sites de formations d'apprentis

660 000 heures/stagiaires en formation continue

16 sites de formations professionnelles continues

Contribuer aux États Généraux de l'Alimentation



Lancés le 20 juillet 2017 par le Président de la République, les États Généraux de l'Alimentation (EGA) ont généré des réflexions partagées,

des propositions collectives de solutions nouvelles grâce à des ateliers nationaux et territoriaux et des contributions écrites et électroniques. Ils ont été clôturés le jeudi 21 décembre à Paris par le Premier Ministre.

En Normandie, la DRAAF a participé à l'organisation de 2 des 3 évènements, a regroupé l'ensemble des contributions normandes et les a transmises au MAA.

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ALIMENTATION **EN NORMANDIE**

La déclinaison normande des états généraux de l'Alimentation, organisée par la DRAAF, la CRAN (Chambre Régionale de l'Agriculture de Normandie) et les services de la Région, a eu lieu le 2 octobre 2017 au Centre de Congrès à Caen, en présence du Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Stéphane Travert.

250 acteurs de la filière laitière se sont réunis autour du thème "Création et répartition de la valeur dans la filière laitière en Normandie".

Les tables rondes de la matinée ont été l'occasion d'échanges enrichissants entre des représentants des producteurs, des industriels, des coopératives laitières des distributeurs et des consommateurs.

Les 21 ateliers ont permis de faire émerger des propositions concrètes, remontées au MAA dès le lendemain afin de contribuer aux ateliers nationaux, parmi lesquelles :

- imposer une transparence sur la répartition de la valeur et un juste prix du lait pour tous
- accompagner dans la durée le producteur vers de nouvelles compétences : évolution des métiers, formation initiale et continue
- mettre en place une nouvelle stratégie de la filière laitière pour le marché intérieur et à l'export
- encadrer le prix du lait

EN SAVOIR PLUS SUR

http://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/Les-Etats-Generaux-de-l,260

LA RÉUNION DU REGAL (RÉSEAU POUR ÉVITER LE **GASPILLAGE ALIMENTAIRE) DU 22 SEPTEMBRE 2017**

La DRAAF est toujours mobilisée pour lutter contre le gaspillage alimentaire.

Le 22 septembre dernier, le REGAL normand s'est réuni au Conseil Régional de Normandie, à Rouen.

matinée, consacrée partie à un rappel des études et textes réglementaires, a permis également d'entendre des témoignages d'actions sur le terrain, que ce soit dans la restauration collective, la grande distribution, chez les agriculteurs ou au sein des structures d'aide alimentaire.

Les participants se sont ensuite répartis en trois groupes de travail :



- comment valoriser les pertes agricoles ?
- comment mobiliser les acteurs de la restauration collective?
- comment construire un outil de sensibilisation pour un territoire?

L'objectif était de proposer des idées concrètes de lutte contre le gaspillage, du champ du producteur jusqu'au panier du consommateur

L'ensemble de ces préconisations a été adressé au MAA, afin d'abonder les réflexions issues des EGA.

EN SAVOIR PLUS SUR LE REGAL

https://www.regal-normandie.fr/



LES EGA, UNE DÉMARCHE NATIONALE **TOURNÉE VERS LES TERRITOIRES**

L'ensemble des ateliers nationaux, régionaux et locaux, ainsi que la consultation publique ont offert un temps de réflexion partagée et de construction collective de solutions nouvelles et ont débouché sur une feuille de route gouvernementale et des mesures proposées au cours du premier semestre 2018.

Un projet de loi est en cours de discussion au parlement.

EN SAVOIR PLUS SUR

Promouvoir l'agroécologie au service de la triple performance



À RETROUVER SUR LE SITE DE LA DRAAF

Le dépliant, publié en septembre 2017, met en lumière l'essor des pratiques agroécologiques en Normandie:



En valorisant les dynamiques naturelles au sein de l'agrosystème, la triple performance en agriculture vise à l'émergence et au développement d'une agriculture plus rentable et plus en phase avec les attentes sociétales que sont la préservation de l'environnement, la qualité sanitaire des produits et le bien-être animal.

Ce projet s'appuie sur un ensemble de plans ou programmes portés par le Ministère, qui ont connu différentes avancées en 2017.

LE PROGRAMME RÉGIONAL NORMAND "ENSEIGNER À PRODUIRE AUTREMENT" EN 4 AXES



À l'initiative de la DGER (Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche), les représentant.es de la communauté éducative se sont réuni.es le 14 mars 2017 pour réaliser un bilan à mi-parcours (évaluation à 360 degrés) du programme "Enseigner à produire autrement" (2014-2018) en présence de la Présidente de la commission normande formation compétences travail (Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie) autour des 4 axes du programme en Normandie :

- 1. Accompagnement de la mise en œuvre des rénovations de diplômes
- 2. Mobilisation des exploitations agricoles et ateliers technologiques en faveur de la transition agro-écologique
- 3. Formation des personnels des établissements
- 4. Gouvernance et partenariats

Le bilan a souligné la mobilisation des acteurs normands, l'efficacité et la richesse des partenariats développés.

La page Web et la page facebook "Enseigner à produire autrement en Normandie": http://eapnormandie.fr/ constituent également de bons vecteurs de communication.

LE PLAN ÉCOPHYTO II



La feuille de route régionale, adoptée en juin, a permis de consolider le déploiement d'Ecophyto II en Normandie.

Elle dresse des actions concrètes à mener pour atteindre les objectifs nationaux de baisse de l'utilisation des

produits phytosanitaires: appropriation des résultats des fermes pilotes DEPHY (Demonstration, Expérimentation et Production de références sur les systèmes économes en pHYtosanitaires) par les conseillers agricoles, actions de prévention des risques sur la santé telles que des formations à l'utilisation des pulvérisateurs, diffusion de démarches exemplaires "zéro phyto" de certaines collectivités.

En 2017, 19 projets régionaux de communication (événements techniques, guides pratiques, vidéos) ont été portés par 17 structures.

Deux appels à projets de soutien aux investissements matériels dans les exploitations agricoles et d'accompagnement de collectifs d'agriculteurs ou de projets de filières ont permis d'intensifier la dynamique régionale.

À ce jour, on dénombre 11 groupes d'agriculteurs accompagnés (à ce chiffre s'ajoutent notamment les groupes DEPHY et 26 GIEE (Groupements d'Intérêt Économique et Environnemental) labellisés en Normandie) qui contribueront à l'atteinte de l'objectif de l'action phare du plan Ecophyto II, à savoir **l'engagement** en France de 30 000 fermes dans la transition vers l'agroécologie à bas niveau de produits phytosanitaires.

LE PLAN ÉCOANTIBIO

La DRAAF a organisé un colloque ECOANTIBIO au campus UniLaSalle de Rouen le 21 septembre 2017 visant à rappeler les enjeux de la lutte contre l'antibiorésistance et à partager des expériences de terrain permettant de diminuer le recours aux antibiotiques en élevage et de faire le lien entre la médecine vétérinaire et la santé

Plus de 100 participants : vétérinaires, éleveurs, étudiants et personnels de l'administration se sont retrouvés pour ce temps d'échanges riche en témoignages.



ET TOUJOURS PLUS DE GROUPEMENTS D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL (GIEE)

La moisson agroécologique 2017 a vu la Normandie s'enrichir de 5 nouveaux groupements sur des thématiques cette année aussi variées que la réduction des intrants pour préserver la qualité des eaux, la diversification des assolements et des paysages avec le développement notamment d'une filière "noisettes" ou encore la lutte contre l'érosion des sols. La dynamique se poursuit ce qui atteste d'une adhésion croissante des agriculteurs et de leurs organisations

professionnelles à un concept qui de plus en plus s'impose comme la clé de voûte de l'agriculture et des systèmes d'exploitation de demain. À cet égard, la Chambre régionale d'agriculture de Normandie place l'agroécologie au cœur de son programme régional de développement agricole et rural pour lequel elle reçoit un peu plus de 2 millions d'euros de financement public.

LE PROGRAMME RÉGIONAL FORÊT ET BOIS

Le Programme Régional de la Forêt et du Bois (PRFB) définit les orientations de la politique forestière régionale pour 10 ans, conformément aux orientations du programme national du même nom. Le PRFB doit contribuer aux objectifs de croissance verte et favoriser une sylviculture dynamique qui conjugue gestion durable, adaptation au changement climatique, réponse aux attentes du citoyen, projets de territoire.

La Commission régionale de la forêt et du bois (CRFB), coprésidée État-Région, a lancé les travaux d'élaboration du PRFB de Normandie en décembre 2016. Le comité de pilotage, constitué de la DRAAF, du Conseil régional, de l'Office national des forêts, de ProfessionsBois (interpro), et du Centre régional de la propriété forestière privée a organisé les travaux tout au long de l'année 2017.

Deux groupes de travail ont été constitués, avec des représentant.es de toute la filière et de nombreux autres acteurs concernés (collectivités, parcs naturels régionaux, associations naturalistes, services de l'État...):

- le premier sur les thématiques en lien avec la compétitivité de la filière
- le second sur celles de la gestion durable de la forêt et de la ressource bois

L'architecture du futur PRFB, validée par la CRFB en décembre 2017 s'articule autour de 3 axes stratégiques :

- donner un nouvel élan à l'action interprofessionnelle et renforcer les liens entre les acteurs
- renforcer la compétitivité au bénéfice du territoire régional en cohérence avec la transition écologique et énergétique
- améliorer la gestion durable de la forêt pour mieux mobiliser la ressource bois

La rédaction finale sera validée en 2018 et les orientations seront déclinées en actions dans le contrat de filière forêt-bois.



LE 6^{èME} PROGRAMME D'ACTIONS NITRATES

La directive "nitrates" du 12 décembre 1991 et les textes nationaux la transposant en droit français constituent le principal instrument juridique pour lutter contre les pollutions liées à l'azote provenant de sources agricoles. En France, cela se traduit par la délimitation de zones vulnérables aux nitrates et la définition de programmes d'actions.

Afin de clore le contentieux européen sur le programme d'actions nitrates, la France a publié, le 11 octobre 2016, un arrêté modifié par l'arrêté du 27 avril 2017, relatif au nouveau programme d'actions national (PAN) pour l'élaboration du 6ème programme d'actions nitrates. Ce lancement coïncide avec le réexamen des programmes d'actions régionaux (PAR) qui a lieu tous les 4 ans. Ainsi, le 6ème PAR normand devra entrer en vigueur en septembre 2018, début de la campagne culturale 2018-2019. Le MTES (Ministère de la Transition Écologique et Solidaire) et le MAA avec leurs services déconcentrés en région (respectivement DREAL et DRAAF) gèrent conjointement le dossier nitrates, notamment en Normandie. Le 6ème PAR normand doit garantir un niveau de protection de l'environnement comparable à celui obtenu par les programmes d'actions du 5ème PAR. Suite à la fusion des régions, l'harmonisation des 5^{èmes} PAR régionaux est recherchée ainsi que la précision du zonage des mesures si les caractéristiques pédo-climatiques et agricoles ainsi que les enjeux qualité de l'eau le justifient.

En Normandie, la concertation est la méthode choisie qui s'est concrétisée par 3 réunions du "groupe de concertation" (composition réglementaire), 4 réunions techniques entre services de l'État, 4 réunions avec l'inter-profession agricole et 1 réunion avec les associations environnementales.

La phase finale de la concertation a eu lieu en janvier 2018. La procédure de concertation préalable du public pour les plans ou programmes soumis à évaluation environnementale, instaurée par l'ordonnance du 3 août 2016, a eu lieu du 18 novembre au 30 décembre avec garant (modalités diffusées sur les sites internet de la DRAAF et de la DREAL).

L'évaluation environnementale a été réalisée par le bureau d'étude SCE Aménagement et environnement du 1er décembre au 28 février. Les consultations institutionnelles et du public auront lieu au printemps 2018 pour une mise en œuvre effective en septembre 2018.

Conforter la sécurité sanitaire et alimentaire

UN NOUVEL OUTIL POUR GÉRER LES URGENCES SANITAIRES

Dès la détection d'un foyer pouvant présenter un risque sanitaire pour les animaux ou les végétaux, les agents du service régional de l'alimentation (SRAL) et des directions départementales en charge de la protection des populations (DD(CS)PP) doivent agir rapidement. Pour les aider dans cette tâche, le SRISE a développé un outil informatique et géomatique appelé "PUrSan" (pour Plan d'Urgence Sanitaire). Cet outil permet à tous les agents de délimiter très facilement le périmètre concerné, visualiser et imprimer les cartes dont ils auront besoin et, à partir des bases de données embarquées, établir le plan d'action du service pour gérer la crise.

LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE **DE L'ALIMENTATION**

Plusieurs événements importants se sont tenus en 2017 dans le cadre de la politique de l'alimentation. Le comité régional de l'alimentation (CRALIM), instance de pilotage des actions en matière d'alimentation associant tous les acteurs publics, privés et associatifs a permis de mobiliser les acteurs pour la mise en oeuvre des projets alimentaires territoriaux (PAT). Un réseau d'acteurs normands a été créé, piloté par la chambre régionale d'agriculture, sur le modèle de ce qui existe en matière de lutte contre le gaspillage alimentaire (REGAL). Les appels à projets national et régional en 2017 ont permis d'accompagner plusieurs collectivités sur cette thématique.

Le modèle alimentaire français est un atout qui répond lui aussi au principe de triple performance. Par son action d'animation régionale et par ses actions de contrôle en propre, la DRAAF contribue activement à la mise en œuvre des politiques sanitaires et alimentaires. Outre la rénovation des instances de la politique sanitaire, la DRAAF s'est mobilisée pour renforcer les capacités des services de l'État face à des situations de crise. Parmi l'ensemble des actions conduites en 2017, 3 méritent un éclairage particulier.

LA GESTION DE LA CRISE **DU FIPRONIL EN NORMANDIE**



L'été 2017 a été marqué par une fraude de dimension européenne avec l'utilisation d'un traitement acaricide pour les volailles devant être à base de plantes, mais contenant en fait une molécule interdite pour cet usage, le fipronil. En Normandie,

615 ateliers de volailles de toutes tailles étaient concernés par les enquêtes diligentées suite à la crise du fipronil. Les contrôles en élevage n'ont pas mis en évidence d'utilisation du fipronil en Normandie. La DGAL (Direction générale de l'Alimentation) a également lancé une enquête exhaustive visant les établissements les plus importants de production d'œufs et d'ovoproduits. 40 établissements étaient concernés en Normandie. Il n'y a pas eu de mise en évidence de lots d'œufs et d'ovoproduits suspects par les DD(CS)PP. Cette crise très médiatisée a permis de mieux cerner l'utilisation des médicaments vétérinaires et des biocides en élevages de volailles.

LES CONTRÔLES **EN CHIFFRES**

622 contrôles intrants (vente et utilisation des produits phytosanitaires)

6 372 certificats d'export de végétaux

17 389 contrôles d'animaux, de denrées et de végétaux à l'importation

Innover en matière pédagogique

L'innovation pédagogique constitue l'un des piliers d'un enseignement agricole tourné vers l'avenir. C'est aussi le moyen de bâtir des partenariats en région qui permettent les synergies entre les différents acteurs de l'enseignement. Parmi les actions emblématiques réalisées en 2017, le 2e séminaire régional "L'enseignement agricole normand au cœur de l'innovation pédagogique : Évaluer pour (mieux) faire apprendre" en partenariat avec Eduter Ingénierie, l'inspection de l'enseignement agricole (IEA) et l'Institut français de l'éducation (IFE) a été un franc succès.

L'INITIATIVE "BADGEONS LA NORMANDIE"



Le réseau "Badgeons la Normandie" regroupe l'enseignement agricole technique et supérieur, privé et public, la Chambre Régionale d'Agriculture (CRAN), les GRETA, l'éducation populaire (CEMEA, Ligue de l'enseignement, Le Dôme, le réseau APP), le réseau ACSAD, les Fermes d'avenir et CANOPÉ Normandie.

Son objectif est d'explorer le potentiel des badges numériques ouverts pour faciliter la valorisation des personnes, de leurs compétences et les connecter avec le marché de l'emploi.

Les principales actions de "Badgeons la Normandie" en 2017 :

- le lancement du réseau "Badgeons la Normandie", le 6 avril, organisé par la DRAAF de Normandie, la CRAN, UniLaSalle et le Conseil régional (Communotic)
- les "Turbulences numériques", journées dédiées entre autres à la reconnaissance et aux badges ouverts, organisées par la Maison Jacques Prévert à Dieppe
- une journée de formation massive (120 personnes) sur site à l'atelier Canopé à Caen le 8 décembre pour former des badgeurs au sein des structures des membres du réseau

La DRAAF accompagne et anime le réseau des établissements d'enseignement agricole dans leurs projets autour des badges numériques. Le projet "Badgeons la Normandie" est aujourd'hui reconnu au niveau national ainsi que l'expertise de la DRAAF sur le sujet des Open Badges.

Améliorer l'efficience de l'action du ministère

La DRAAF a pour objectif la mise en œuvre, en région, des politiques publiques du MAA. Pour cela, elle travaille en lien étroit avec les directions départementales des territoires et de la mer [DDT(M)], les directions départementales en charge de la protection des populations [DD(CS)PP] et les établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLEFPA).

Au cours de l'année 2017, de nombreuses actions ont été conduites pour accompagner les différentes structures dans leur nécessaire évolution face aux changements institutionnels et à la mise en œuvre des évolutions technologiques. Parmi les actions conduites, quatre illustrent la déclinaison opérationnelle qui est faite par la DRAAF :

GESTION DES DOMAINES DE COMPÉTENCES RARES DANS LES DD(CS)PP

Les innovations technologiques et le renouvellement du corpus réglementaire sanitaire ces 20 dernières années génèrent des besoins de formation notamment dans le domaine de l'alimentation animale lié à la crise de l'encéphalopathie bovine spongiforme des années 90.

Le temps consacré à la formation des inspecteurs augmentant, la mutualisation des inspections à une échelle territoriale adaptée a été privilégiée.

Les inspecteurs de la DRAAF intervenant sur plusieurs départements ont été identifiés et travaillent en réseau avec leurs pairs en France, sur les domaines suivants :

- traitement des sous-produits d'origine animale
- alimentation animale
- expérimentation animale
- utilisation des médicaments vétérinaires.

SÉMINAIRE ZONE DE GOUVERNANCE



Suite à la réforme territoriale, le positionnement institutionnel entre le niveau régional et le niveau départemental a évolué : la DRAAF Normandie a donc programmé un séminaire zone de gouvernance, pour échanger sur ce sujet. Le vendredi 17 novembre, les directeurs d'EPLEFPA, de DDT(M), DD(CS)PP, de

la DRAAF Normandie et leurs chefs de service ont ainsi participé à un forum ouvert sur le thème "Comment, ensemble, mieux porter les politiques publiques du MAA ?".

Une quinzaine de sujets a été proposée par les participants et traitée au sein d'ateliers ouverts, durant toute la journée, parmi lesquels:

- libérer l'agriculture : de la PAC à l'innovation de terrain
- faire connaître les missions DDI/DRAAF au public de l'enseignement agricole
- favoriser la transversalité des services
- avoir une approche intégrée entre agriculture et environnement et porter au sein des missions du MAA les enjeux environnementaux
- anticiper les enjeux Formation et Compétences pour le portage des politiques du MAA

L'ensemble de ces propositions fera l'objet de la rédaction d'un plan d'actions à mettre en œuvre dés 2018, dont un premier bilan sera fait lors d'une nouvelle rencontre dans un an.

SOUTIEN DE L'ACTION DES SERVICES D'ÉCONOMIE AGRICOLES EN DDT(M)

L'année 2017 a été particulièrement chargée pour les services d'économie agricole, générant des importantes.

Le rattrapage des retards de paiement sur les MAEC et l'agriculture biologique ont largement mobilisé les équipes, alors que sur le premier pilier de la PAC la mise à jour des données du RPG a nécessité une charge de travail exceptionnelle pour les agents. La



révision des Programmes de Développement Rural réalisée par la Région Normandie, autorité de Gestion, a fortement sollicité les équipes du second pilier de la PAC. La DRAAF s'est mobilisée tout au long de l'année pour animer et appuyer les équipes en DDT(M), que ce soit sur les aspects techniques, méthodologiques ou l'attribution des moyens.

La DRAAF a organisé, en octobre 2017, un séminaire destiné aux agents instructeurs en DDT(M) afin de proposer des actions d'amélioration des conditions de travail des équipes. Cette initiative se poursuit en 2018 en élargissant le périmètre et en y associant des agents du Conseil Régional et de l'ASP.

LE TÉLÉTRAVAIL À LA DRAAF NORMANDIE

Les modalités d'organisation du travail évoluent. La fusion des régions et la création de la DRAAF Normandie occasionnent le développement de la mobilité des personnels et du travail à distance. Le MAA a décliné en 2016 le décret 2016-151 relatif aux conditions de mise en œuvre du télétravail dans ses services.

La DRAAF Normandie s'est impliquée, dès 2017, sur ce sujet et a lancé une campagne auprès de ses agents pour développer ce mode d'organisation du travail. Ainsi, 10 demandes (soit environ 2,5% des effectifs) ont pu être validées pour une première étape d'appropriation de 6 mois.

Le télétravail s'est décliné soit au domicile de l'agent, soit dans les locaux d'autres services de l'État.

Le bilan réalisé à l'issue de ces 6 mois est extrêmement positif, tant pour les agents bénéficiaires (réduction des temps de transport, moins de fatigue, capacité à travailler sur des dossiers de fond) que pour les services (les conditions de travail collectives et la qualité des productions réalisées en télétravail ont été soulignées). Une vigilance particulière sur la sécurité et l'accessibilité informatique ainsi que sur les conditions de management et de travail pour les agents est nécessaire. Une seconde campagne a été lancée pour 2018.

Délégation régionale à la formation continue

Ressources humaines

Budget, finances et logistique

Délégation des systèmes d'information

Centre de prestations comptables mutualisé

SERVICE RÉGIONAL DE L'ALIMENTATION (SRAL)

Animation des moyens et des missions de DD(CS)PP, réalisation d'inspections mutualisées

Contrôle de la vente et de l'utilisation des produits phytosanitaires

Contrôle de la santé des végétaux et de leur exportation

Politique incitative pour réduire le recours aux produits phytosanitaires

Potitique incitative pour une alimentation de qualité

Contrôle des animaux, des denrées et des végétaux à leur importation

MISSION MODERNISATION, APPUI, PILOTAGE ET COMMUNICATION (MMAPIC)

Animation régionale et appui au changement Stratégies et finances

> Appui juridique Communication

CHARGÉ DE MISSION AUPRÈS DE

Emploi Politique de bassins

Milieux marins

SERVICE RÉGIONAL DE L'INFORMATION STATISTIQUE ET ÉCONOMIQUE (SRISE)

Collecte des données agricoles Conjoncture et synthèses

Études et diffusion

Caroline Guillaume

DIRECTRICE RÉGIONALE

Paul Mennecier

DIRECTEUR ADJOINT

(alimentation, environnement, forêt)

Ludovic Genet

DIRECTEUR ADJOINT

(agriculture, enseignement, études)

SERVICE RÉGIONAL
DE LA FORMATION
ET DU DÉVELOPPEMENT
DE L'ENSEIGNEMENT
AGRICOLE
(SRFD)

Offre de formation et suivi des établissements

Gestion des moyens de l'enseignement agricole public et privé

Vie scolaire et projets éducatifs

Organisation des examens

Inspection et apprentissage

SERVICE RÉGIONAL DES MILIEUX AGRICOLES ET FORÊT (SRÉMAF)

Gestion durable de la forêt

Coordination, environnement et aménagement du territoire

Filière et industrie du bois AGRICOLES ET
AGRO-ALIMENTAIRES
DÉLÉGATION FRANCE
AGRIMER
(SREAA-FAM)

Agro-écologie et compétitivité des entreprises

Filières agroalimentaires et développement rural

Structures d'exploitations et installation

Délégation FranceAgriMer



Crédits photos : draaf.normandie.fr, Cheick Saidou/Min.Agri.fr, Pascal Xicluna/Min.Agri.fr, et Xavier Remongin/Min.Agri.fr

Directrice de la publication : Caroline GUILLAUME – Rédactrice en chef : Hélène MALVACHE – Rédacteurs : agents DRAAF Normandie